

## INSTANTANÉ

à longwy-haut

### Jeter un mégot éteint, c'est mieux



Cette image est peut-être l'occasion de rappeler quelques chiffres, qui rappellent l'importance du tri et des poubelles. Chaque année, en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères. Et dans ces déchets, on trouve évidemment de tout, comme des mégots de cigarette par exemple. Les suspects numéro un dans cette affaire de sachet poubelle brûlé (la scène se trouve à quelques mètres du parking du lycée Alfred-Mézières de Longwy-Haut). L'organisation non gouvernementale (ONG) WWF estime à trente milliards le nombre de mégots jetés chaque année en France à même la chaussée. Ici, si l'enquête confirme la culpabilité du clope, on pourra dire que le geste de jeter le mégot dans une poubelle était bon, mais que ce dernier aurait dû être éteint. Ce (cette) fumeur(se) fera mieux la prochaine fois. Maintenant, il sait. Ça évitera que tout un tas de déchets ne s'envolent un peu partout aux alentours.

Photo RL

## INSOLITE

entre longwy et longlaville

### Ôte-toi de mon soleil



Les panneaux de signalisation solaire, qui pèsent quelques kilos et permettent des dizaines de clicnometres à la minute pour avertir les automobilistes, coûtent généralement assez cher, entre quelques centaines d'euros à plus de mille euros. Du coup, c'est quand même mieux quand ils sont installés à l'endroit. Une remarque pour ce panneau situé avenue de Longwy, à quelques mètres de la zone du Petit-Breuil de Longwy. Non pas que le triangle annonçant le virage dangereux soit dans les mauvais sens, mais la plaque solaire est tournée vers le bois, ce qui, à n'en pas douter, limite la recharge de la batterie. La transition énergétique est en marche... mais au ralenti.

Photo RL

## URGENCES

**Ambulances**  
Longuyon : Longuyon Ambulances (03 82 39 30 90) ; Ambulances Kayser (03 82 26 57 36)  
Pierrepont : Chrétien (03 82 89 75 08)  
Cuty : Oxygène (03 82 24 55 75)  
Gorcy : établissements d'Accompagnement (03 82 28 90 90)  
Lexy : Lexy ambulances (03 82 23 20 84)  
Mont-Saint-Martin : Nilles (03 82 23 31 41)

**Pharmacie de garde**  
Longuyon : jusqu'à 9h, pharmacie Donjon, 21, rue de l'Hôtel-de-Ville à Longuyon (03 82 26 50 60)  
Après 9h, pharmacie de Lorraine, 2 rue du Paquis à Pierrepont (tel. 03 82 89 74 65)  
**Hôpital**  
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (03 82 44 70 00), clinique du Mont-Saint-Martin (03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (03 82 44 75 45)

## UGNY

### Vœux : « Pour un monde plus solidaire »



Robert Bourguignon, maire, a présenté ses vœux devant les habitants du village, les élus et les responsables associatifs.

Le maire d'Ugny, Robert Bourguignon, a présenté ses vœux à la population. Trois actions importantes ont contribué à maintenir la 3<sup>e</sup> classe dans l'école : la construction de deux logements communaux qui permet à des familles de se loger à un coût raisonnable, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs dont les effectifs sont en augmentation en 2016. Et enfin, un nouveau lotissement avec neuf maisons devrait voir le jour cette année.

Le premier magistrat a abordé le bien vivre ensemble. « Nous avons mis en route un programme sur trois ans de travaux d'accessibilité des bâtiments communaux [...] Pour 2016, nous avons restauré le bassin se trouvant devant le lavoir Saint-Georges. Cet endroit sera encore amélioré en 2017 [...] En 2016, de nombreuses animations, pour beaucoup communales mais aussi associatives, ont donné la possibilité aux habitants de se retrouver et de s'impliquer. Pour le Mai lorrain, en raison de la fatigue des bénévoles, de la moindre qualité de l'offre de artisans et des brocanteurs, de la difficulté d'équilibrer le résultat financier, nous avons décidé de réduire et transformer cette manifestation. Pour maintenir une dynamique communale, nous allons créer de nouvelles animations et en particulier un salon du bien être piloté par Ugny terre de sens. »

Il a conclu sur le sujet de l'intercommunalité, « conjuguons nos intérêts, c'est faire ensemble ce que chacun ne pourrait faire seul. C'est dessiner un territoire commun de solidarité et de développement. »

## INTEMPÉRIES

### Une famille allemande naufragée du verglas

Lundi, une famille allemande s'est retrouvée coincée avec sa voiture sur la Départementale 170. La route, pentue et sinueuse, était verglacée. Une situation qui se répète trop souvent au goût du maire Jean-François Damien.

Il était midi, lundi, quand Jean-François Damien, maire de Grand-Failly, a reçu un appel des sapeurs-pompiers de Longuyon lui demandant la possibilité d'héberger une famille allemande en détresse sur la D170, peu avant le plateau de Dombras.

Se rendant sur les lieux, il a constaté qu'une nouvelle fois la D170, un axe pentu et sinueux, n'avait pas été déneigée et salée. Une couche de verglas et de neige recouvrait la chaussée et rendait toute circulation périlleuse, notamment dans le premier virage en épingle à cheveux et à forte déclivité. Le véhicule allemand était stationné tant bien que mal sur le bas-côté et ne pouvait reprendre la route tant que la chaussée ne serait pas devenue praticable. Les soldats du feu ne pouvant résoudre le problème, les services du Département sont intervenus en début d'après-midi.

Pendant ce temps, les naufrages de la route ont été ramené vers la salle de l'Orchidée à Grand-Failly, où ils ont été accueillis par des membres de l'Association socioculturelle locale (ASCLG) pour se réchauffer et se restaurer avec les reliefs du réveillon du Nouvel An. Arrivé de Düsseldorf, ce couple d'Allemands était venu offrir un joli plateau de confiseries.



C'est dans ce virage en descente que le couple d'Allemands s'est retrouvé piégé par le verglas.

Quant au premier magistrat de la commune, il ne cache pas son exaspération de rencontrer tous les ans les mêmes problèmes. « Il suffirait de prolonger le salage de la D 170 de quelques centaines de mètres jusqu'au sommet de la côte pour arriver sur le plateau de Dombras et pour que le problème disparaît. Les opérations de déneigement et de salage s'arrêtent systématiquement au début de la côte au niveau du carrefour de la route menant à Rust-sur-Othain. Cette portion de départementale très fréquentée est du ressort des services compétents de la Meurthe-et-Moselle. Déjà l'an dernier, deux camions se sont retrouvés dans la même situation. Je vais, une nouvelle fois, demander que l'on remédie à cette situation. Faudrait-il attendre qu'un accident grave se produise pour le résoudre? », s'interroge l' élu.

## Un maire exaspéré

Quant au premier magistrat de la commune, il ne cache pas son exaspération de rencontrer tous les ans les mêmes problèmes. « Il suffirait de prolonger le salage de la D 170 de quelques centaines de mètres jusqu'au sommet de la côte pour arriver sur le plateau de Dombras et pour que le problème disparaît. Les opérations de déneigement et de salage s'arrêtent systématiquement au début de la côte au niveau du carrefour de la route menant à Rust-sur-Othain. Cette portion de départementale très fréquentée est du ressort des services compétents de la Meurthe-et-Moselle. Déjà l'an dernier, deux camions se sont retrouvés dans la même situation. Je vais, une nouvelle fois, demander que l'on remédie à cette situation. Faudrait-il attendre qu'un accident grave se produise pour le résoudre? », s'interroge l' élu.

## COSNES-ET-ROMAIN

### La salle des sports prend le nom de l'ancien maire André Ferrari

Figurait, entre autres, à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de l'année, la transformation de la communauté de communes de l'agglomération de Longwy en communauté d'agglomération. Les élus ont voté contre.

La dernière réunion du conseil municipal de l'année de Cosnes-et-Romain a eu lieu sous la présidence de Cédric Aceti, maire. Les élus ont tout d'abord procédé à la révision du tarif de l'eau. En 2017, la taxe d'assainissement baisse de 5 centimes d'euro HT par m<sup>3</sup> soit 5,5 centimes TTC par m<sup>3</sup>. Compte tenu de l'équilibre précaire du budget annexe du service des eaux, une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau à due concurrence ne ferait supporter aucune augmentation aux usagers en 2017 et donnerait une marge de manœuvre supplémentaire aux investissements indispensables.

Le tarif actuel de la part communale de l'eau est de 1,25 €/m<sup>3</sup>. Le conseil municipal fixe donc la part communale du prix de l'eau à 1,30 €/m<sup>3</sup>. Cette mesure est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Complexe sportif

Le conseil municipal a décidé de nommer la salle des sports « André-Ferrari », du nom de l'ancien maire, à l'origine de la réalisation de ce complexe sportif, qui a ouvert ses portes en 2013. Tarifs pour dépassement d'horaires de l'ALSH. Le conseil a instauré un tarif à facturer aux parents pour tout retard lors de la récupération des enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement au-delà de 18h. Il a fixé ce tarif à 15 € par tranche de 15 minutes de retard.

Projet d'acquisition d'un bien immobilier. Les élus ont voté pour l'acquisition d'un bien immobilier. Et ce afin de créer une offre de logement à loyer modique à destination de la part la plus nécessiteuse de la population de la commune. Budget principal et budget annexe du service des eaux. Le maire est autorisé à engager les dépenses d'investissement 2017, dans la limite des dispositions définies.

## Dimanches travaillés

Le conseil municipal a donné un avis favorable au calendrier 2017 relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les commerces de détail, proposé par la communauté de communes de l'agglomération de Longwy, à savoir : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre. Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

## « C'est comme une spoliation »

La transformation en communauté d'agglomération entraîne la fiscalité professionnelle unique (FPU), donc le transfert de plein droit à la structure intercommunale, en substitution aux communes, des impositions directes locales suivantes : la cotisation foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), les composantes de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties. La répartition se fera à raison de 30 % pour la commune d'implantation, 30 % pour renforcer la solidarité entre les communes et 40 % pour l'intercommunalité. Sachant que « la commune de Cosnes-et-Romain poursuit seule, sans le concours de la CCAL, un développement volontariste et acharné des activités professionnelles sur son territoire, la perception réduite à 30 % de la richesse générale est considérée par les élus de la commune, comme une spoliation ». Pour ces raisons, le maire Cédric Aceti et Gérard Rault, premier adjoint, représentants de la commune à la CCAL, ont voté lors du conseil communautaire du 3 novembre contre la transformation en communauté d'agglomération. Le conseil municipal a désapprouvé la transformation en « communauté d'agglomération de Longwy » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ainsi que la mise à jour des statuts sur les compétences « assainissement » et « mobilité ».



La salle des sports prend le nom du précédent maire, André Ferrari, à l'origine de ce complexe sportif.

**Le Républicain Lorrain**  
recherche un(e) VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE à LONGUYON ET ENVIRONS

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

**Votre mission :**  
la livraison des journaux 7 jours sur 7 dès réception.

**Complexes sportifs**  
Le conseil municipal a décidé de nommer la salle des sports « André-Ferrari », du nom de l'ancien maire, à l'origine de la réalisation de ce complexe sportif, qui a ouvert ses portes en 2013. Tarifs pour dépassement d'horaires de l'ALSH. Le conseil a instauré un tarif à facturer aux parents pour tout retard lors de la récupération des enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement au-delà de 18h. Il a fixé ce tarif à 15 € par tranche de 15 minutes de retard.

**Projet d'acquisition d'un bien immobilier.** Les élus ont voté pour l'acquisition d'un bien immobilier. Et ce afin de créer une offre de logement à loyer modique à destination de la part la plus nécessiteuse de la population de la commune.

**Budget principal et budget annexe du service des eaux.** Le maire est autorisé à engager les dépenses d'investissement 2017, dans la limite des dispositions définies.

**Dimanches travaillés**  
Le conseil municipal a donné un avis favorable au calendrier 2017 relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les commerces de détail, proposé par la communauté de communes de l'agglomération de Longwy, à savoir : 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 17 décembre, 24 décembre et 31 décembre. Toutes les décisions ont été votées à l'unanimité.

**Le Républicain Lorrain**

**LR1.DEPTWIPPYVCP@republicain-lorrain.fr**  
**03 87 34 15 78**

## EN BREF

### Vie religieuse

Longuyon. — Une messe sera dite dimanche 8 janvier, à 11h, en l'église.

### BEUVEILLE

### Cérémonie des vœux du maire

La population est cordialement invitée à la cérémonie des vœux du maire dimanche 15 janvier, à 11h, à la salle des fêtes.

### CONS-LA-GRANDVILLE

### Retraités et personnes âgées

L'assemblée générale de l'Arpa (Amicale des retraités et personnes âgées) aura lieu mercredi 11 janvier à 14h, à la salle Georges-And. À l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, renouvellement du bureau et questions diverses. Deux couples jubilaires seront honorés et ensuite les rois seront tirés. Afin de ne pas manquer de galettes, prévenir le président (03 82 44 92 32), le vice-président (03 82 44 94 91) ou la secrétaire (03 82 44 91 88).

### GORCY

### Concours de belote

Un concours de belote individuel est organisé par le Café des sports, vendredi 6 janvier à 14h 30. Un lot sera attribué à chaque participant. Tarif : 8 €.

Contact : 03 82 25 01 15.

### LEXY

### Foyer des anciens

Les inscriptions 2017 à l'Arpa (Amicale des retraités et personnes âgées) se feront mardi 10 janvier et les vendredis 6 et 13 janvier, de 14h à 16h30, au foyer des anciens rue Alexandre-Gauche. Sont concernées toutes les personnes habitant Lexy ayant 65 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ainsi que les veuves, veufs et handicapés ayant 60 ans avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### REHON

### Belote et loto

Un concours individuel de belote est organisé par le comité des fêtes de Rehon-Corcy samedi 21 janvier, à 14h30, salle de la Jeunesse. Ouverture des portes à 13h30. Un lot de consolation sera remis à tous les participants. Buvette et petite restauration. Tarif : 8 €. Un loto est également organisé le même jour, à 20h30, à la salle de la Jeunesse. Ouverture des portes à 19h. Tarifs : 8 € les 6 cartons et 1,50 € le carton.

Contact : 07 71 27 15 03.

### VII I-F. HOULÉMONT

### Réception

La traditionnelle réception de présentation des vœux par le maire aura lieu vendredi 6 janvier, à 19h30, à la salle polyvalente.